

Un marché du travail transdépartemental et transfrontalier

Près de 89 000 actifs résident dans la Meuse. Bar-le-Duc et Verdun sont les premiers pôles d'emplois vers lesquels ils convergent chaque matin, mais les agglomérations du Sillon lorrain, Saint-Dizier, la Belgique et le Luxembourg en attirent également un nombre croissant. La voiture est le mode de déplacement privilégié. Le taux d'activité des femmes progresse. Il est le plus élevé dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, mais globalement, il reste inférieur de 10 points à celui des hommes. L'absence de pôle d'enseignement supérieur fait que les jeunes qui restent dans la Meuse entrent plus tôt sur le marché du travail. À l'horizon 2030, le nombre d'actifs baisserait fortement dans l'arrondissement de Bar-le-Duc. Près d'un actif meusien sur trois devrait partir à la retraite d'ici 2020. Le secteur des services et la fonction publique seront les plus concernés par ces départs.

Pierre-Yves Berrard, Insee Lorraine

En 2011, la population active résidant dans la Meuse est constituée de 88 600 personnes, dont 77 500 occupent un emploi (soit 87 %). Les agglomérations de Bar-le-Duc et de Verdun sont les premiers pôles d'emplois, vers lesquels plus de 27 000 personnes convergent chaque jour.

Hausse du nombre d'actifs dans l'arrondissement de Verdun

Entre 2006 et 2011, le nombre d'actifs n'a progressé que de 500 personnes (soit moins de 0,1 %). Cette hausse n'a en outre concerné que la population active sans emploi (+ 1 200 personnes), la population en emploi ayant quant à elle subi un recul (- 700 personnes).

Du fait de sa proximité avec la partie nord du Sillon lorrain (Metz, Thionville, Briey), la Belgique et le Luxembourg, l'arrondissement de Verdun (près de 40 000 actifs) a pu profiter du marché de l'emploi dans le nord de la métropole lorraine et dans les pays frontaliers. Il a été l'unique moteur de la croissance de la population active du département, avec un nombre d'actifs en progression de 1 200 personnes en cinq ans (dont 700 pour la population en emploi).

À l'inverse, l'arrondissement de Bar-le-Duc a vu sa population active décroître de près de 850 personnes, sous le coup notamment d'une chute du nombre d'actifs occupés (- 1 150 personnes). La population active de l'arrondissement de Commercy n'a quant à elle augmenté que très légèrement (environ 130 personnes).

Un actif occupé sur cinq travaille hors du département

Parmi les 77 500 actifs occupés résidant dans la Meuse, 16 300 ne travaillent pas dans le département (soit 21 %, contre 19 %

en 2006). Cette proportion atteint 23 % dans l'arrondissement de Commercy. Ce dernier ne disposant pas de grand pôle d'emplois sur son territoire voit sa main-d'œuvre attirée principalement par les pôles de Nancy et de Toul.

Parmi les actifs meusiens qui travaillent hors du département, 5 200 se dirigent vers la Meurthe-et-Moselle, près de 3 150 franchissent la frontière de la Belgique ou du Luxembourg et 2 900 travaillent en Haute-Marne (presque exclusivement des habitants de l'arrondissement de Bar-le-Duc). Ces trois destinations concernent ainsi plus

de 70 % des Meusiens sortant du département pour se rendre sur leur lieu de travail.

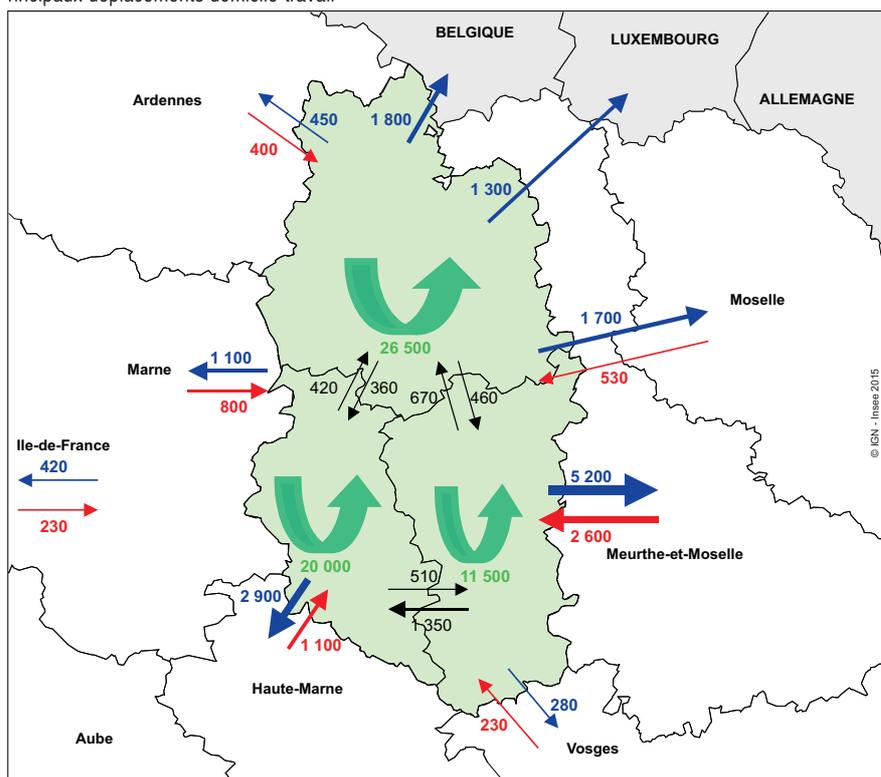
En sens inverse, seulement 6 700 personnes résidant dans un autre département français (1) viennent travailler dans la Meuse. De fait, dans les échanges d'actifs avec les autres territoires, la Meuse affiche un déficit de 9 600 personnes.

Dans aucun des trois arrondissements meusiens, le nombre des travailleurs

(1) Les travailleurs résidant à l'étranger et travaillant dans la Meuse ne sont pas pris en compte.

1 Peu d'échanges d'actifs entre les arrondissements meusiens

Principaux déplacements domicile-travail



Source : Insee, recensement de la population 2011

entrants n'excède celui des travailleurs sortants. L'arrondissement de Bar-le-Duc attire le plus de travailleurs habitant un autre département (4 500 personnes) et limite son déficit des navettes domicile-travail à 1 000 personnes. Ce déficit s'élève à 5 100 personnes pour l'arrondissement de Verdun et 3 500 personnes pour l'arrondissement de Commercy. Ces déficits peuvent être vus comme un manque d'emploi local qui oblige les actifs meusiens à chercher du travail hors des limites du département. Mais ils peuvent aussi signifier que la Meuse est un territoire attractif pour des actifs qui ont décidé d'y habiter tout en travaillant ailleurs.

Nombre de frontaliers en hausse

Chaque jour, 3 150 actifs meusiens, soit 4 % des actifs occupés, franchissent la frontière pour travailler en Belgique (1 800) ou au Luxembourg (1 300). Entre 2006 et 2011, leur nombre s'est accru de 20 %. Pour les seuls frontaliers de nationalité belge vivant dans la Meuse (700 personnes en 2011), l'augmentation atteint 26 %. Cette

évolution révèle que le marché du travail transfrontalier n'est pas qu'une opportunité d'emploi pour les travailleurs de nationalité française, mais qu'il représente également un avantage à résider en France pour les travailleurs wallons.

La Communauté de communes (CC) du Pays de Montmédy, seule intercommunalité limitrophe de la Belgique, regroupe presque la moitié des travailleurs frontaliers meusiens, soit près de 1 500 personnes. Dans cette CC, un actif occupé sur deux travaille désormais à l'étranger, soit la proportion de loin la plus élevée de toute la Meuse. La Belgique est le pays de travail de 85 % de ces frontaliers, et parmi eux quatre sur dix sont de nationalité belge, soit plus de 600 personnes.

Le travail frontalier a également un impact fort dans d'autres territoires du département. D'une part, dans la commune de Bouligny et la CC de Spincourt, où la proportion de travailleurs frontaliers est supérieure à 25 %. Les frontaliers résidant dans ces deux zones travaillent pour la plus grande partie au Luxembourg. D'autre part, dans la CC de la Région de Damvillers et

celle du Pays de Stenay, où plus d'un actif sur dix travaille de l'autre côté de la frontière.

Peu d'alternatives à la voiture pour se rendre à son travail

Près de 80 % des actifs occupés résidant dans la Meuse vont travailler en voiture, soit un taux d'utilisation identique à celui observé en Lorraine et supérieur de 2 points à celui observé en France (hors Île-de-France). Quand le travailleur meusien réside et travaille dans la même commune, cette proportion se réduit à 53 %, mais elle avoisine les 95 % dès lors qu'il travaille en dehors de sa commune de résidence. Avec l'augmentation de la distance moyenne entre le domicile et le travail (de 14 kilomètres en 1999 à 21 kilomètres en 2011), se rendre au travail en voiture devient de plus en plus indispensable. De fait, un actif qui ne dispose pas de ce moyen de locomotion se trouve très pénalisé pour accéder au monde du travail.

Le réseau de transports en commun trop clairsemé n'est pas en mesure de répondre à ces nouveaux besoins. À peine 2 % des actifs meusiens l'utilisent. Même dans les agglomérations de Verdun et de Bar-le-Duc, où existent des réseaux urbains de bus, ceux-ci ne sont empruntés que par respectivement 3 % et 4 % des travailleurs susceptibles de les utiliser.

Pour pallier ce manque d'infrastructures, la marche à pied est le choix alternatif à la voiture privilégié par 10 % des actifs meusiens. Cette part s'élève à 28 % lorsque les actifs travaillent et résident dans la même commune. Avec seulement 2 % de l'ensemble des déplacements, l'utilisation du deux roues (motorisé ou non) est marginale.

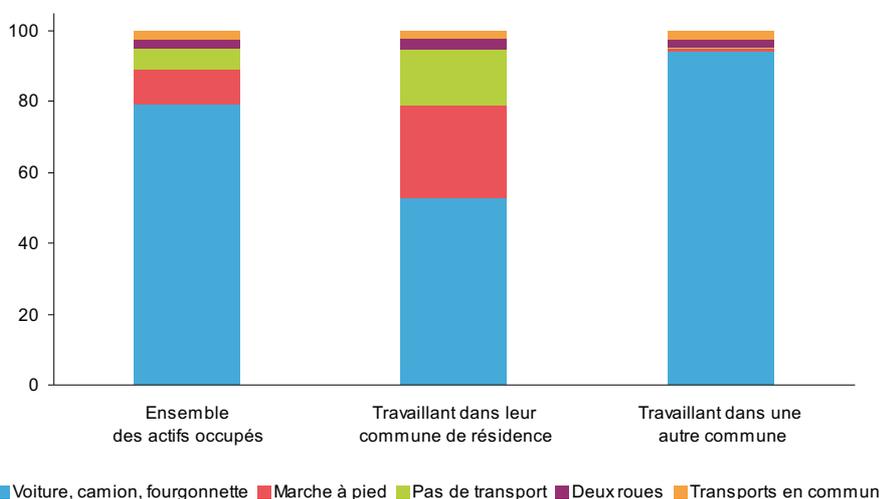
2 Un travailleur sur deux de la CC du Pays de Montmédy est frontalier

	Nombre de frontaliers	dont vers la Belgique (%)	dont vers le Luxembourg (%)	Nombre d'actifs occupés	Part de frontaliers (%)
CC du Pays de Montmédy	1 480	85	15	3 100	48
Commune de Bouligny	240	3	97	870	28
CC du Pays de Spincourt	620	32	69	2 320	27
CC de la Région de Damvillers	130	53	47	1 020	13
CC du Pays de Stenay	240	85	15	2 280	11
CC du Pays d'Étain	130	3	94	3 470	4
Autres EPCI	310	8	70	64 440	1
Meuse	3 150	56	42	77 500	4

Source : Insee, recensement de la population 2011

3 Huit déplacements domicile-travail sur dix en voiture

Répartition des modes de transports des actifs meusiens (%)



Source : Insee, recensement de population 2011

Un taux d'activité supérieur chez les jeunes

Dans la Meuse, la part du nombre d'actifs dans l'ensemble de la population en âge de travailler s'établit à 71,6 %, soit un taux inférieur de 0,9 point au taux métropolitain mais supérieur de 0,6 point à celui de la Lorraine. Cet écart entre le département et la région s'observe en grande partie dans le bas de la pyramide des âges. Les jeunes résidant dans la Meuse entrent en effet sur le marché du travail plus précocement que les Lorrains du même âge. Le taux d'activité des 20-24 ans s'élève ainsi à 87 % pour les hommes et à 75 % pour les femmes, contre respectivement 74 % et 66 % en Lorraine.

L'absence de pôle universitaire majeur dans la Meuse explique pour partie ces résultats. En effet, les jeunes Meusiens qui

repoussent leur entrée sur le marché du travail pour suivre un cursus universitaire sont amenés à quitter le département. Ceci se reflète sur les niveaux de formation : 27 % seulement des actifs meusiens de moins de 35 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 34 % en Lorraine et en France métropolitaine.

Les femmes de plus en plus actives

Entre 2006 et 2011, le taux d'activité des Meusiennes est passé de 65 % à 67 % de la population féminine en âge de travailler. Le taux d'activité progresse également de

deux points à l'échelle nationale, où les femmes continuent d'être davantage présentes sur le marché du travail (69 % en 2011 en France métropolitaine).

Dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, le taux d'activité des femmes reste le plus élevé avec 68,3 % des femmes de 15 à 64 ans, soit 2,5 points de plus que dans l'arrondissement de Verdun. Cette situation découle de l'offre d'emplois tertiaires liée notamment au statut de chef-lieu de département de la cité barisienne, mais aussi d'une industrie textile encore présente et féminisée.

Toutefois, si les femmes représentent désormais 46 % de la population active du

département, globalement, leur taux d'activité reste inférieur de près de 10 points à celui des hommes.

Davantage d'employés et d'ouvriers

Dans la Meuse comme en Lorraine, la proportion d'employés et d'ouvriers est supérieure à celle observée en France métropolitaine, mais de manière plus marquée dans le département. Les 24 300 employés et les 23 200 ouvriers représentent en effet 31 % et 30 % des actifs occupés.

Les ouvriers sont désormais moins nombreux que les employés. Ce basculement s'est effectué principalement en raison d'une réduction de leurs effectifs (- 1 000 personnes entre 2006 et 2011, soit une baisse de 4 %), en lien avec le recul du nombre d'emplois dans l'industrie.

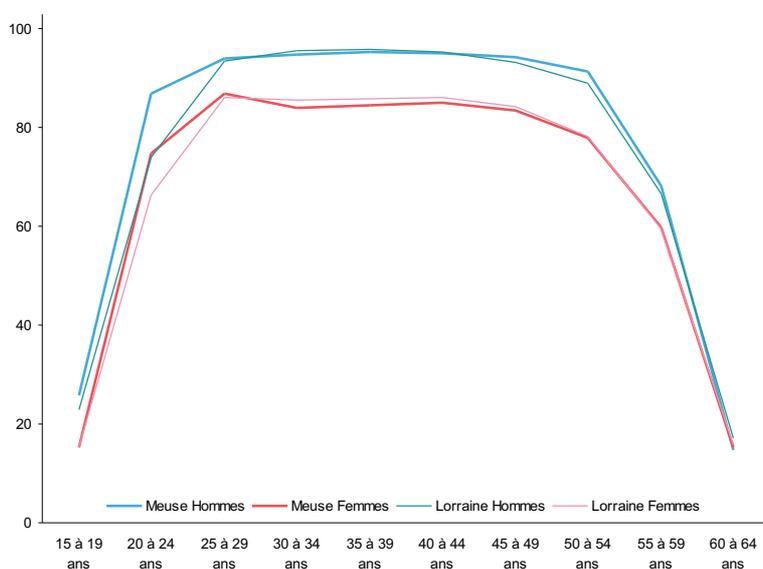
Dans les six intercommunalités les plus au nord du département, la proportion d'ouvriers est supérieure à 35 %, notamment dans la CC du Pays de Montmédy (41 %) et dans la commune de Boulogny (42 %). Une forte concentration d'ouvriers s'observe également dans le sud de la Meuse, en particulier dans la CC de la Haute-Saulx (45 %).

La surreprésentation des employés et ouvriers dans la Meuse se fait au détriment des professions intermédiaires (21 % des personnes en emploi contre 25 % en Lorraine ou en France métropolitaine), et surtout des cadres et professions intellectuelles supérieures (à peine 8 %, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine).

Le département présente enfin la particularité de compter près de 4 % d'agriculteurs

4 Les jeunes Meusiens entrent plus tôt sur le marché du travail

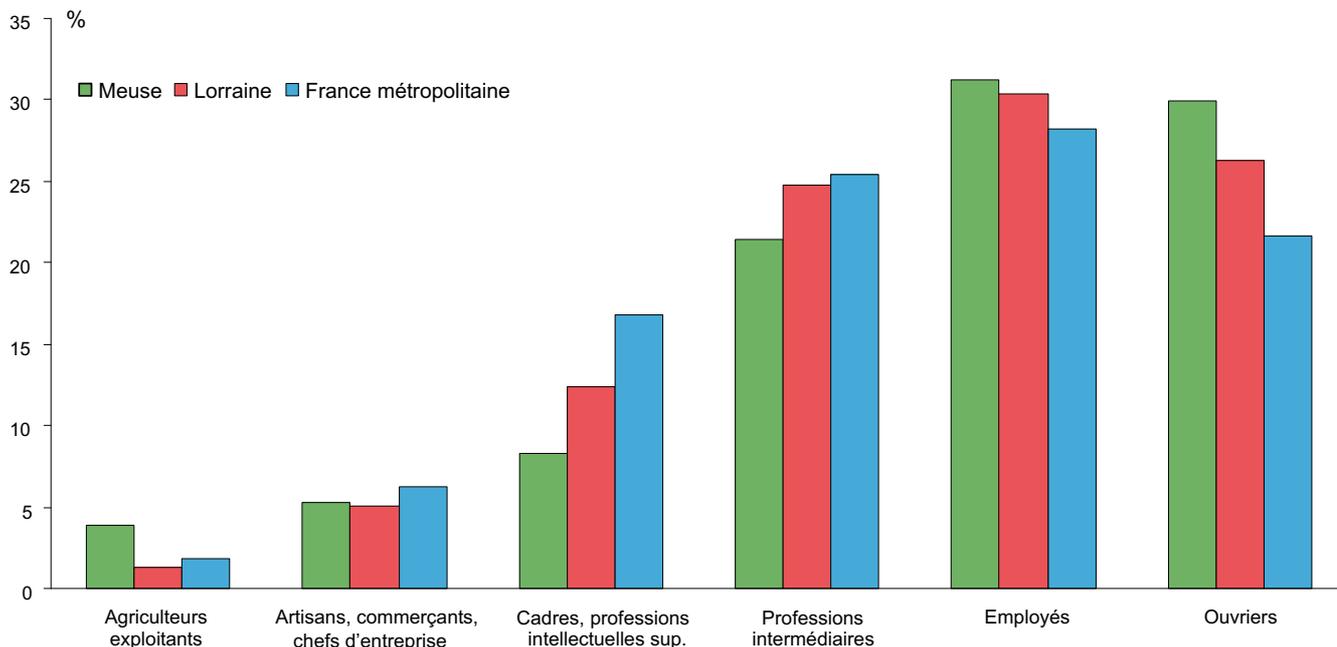
Taux d'activité par âge quinquennal de la population de 15 à 64 ans (%)



Source : Insee, recensement de la population 2011

5 Six personnes sur dix employés ou ouvriers

Répartition des actifs occupés selon la catégorie professionnelle (%)



Source : Insee, recensement de la population 2011

exploitants, soit une part quatre fois plus élevée qu'en Lorraine. Dans la CC du Centre Argonne, limitrophe du département de la Marne, près d'une personne en emploi sur dix est agriculteur.

Vers une baisse du nombre d'actifs

Le prolongement des tendances démographiques et des comportements d'activité observés au cours des dernières années permettent de simuler l'évolution future de la population active meusienne durant les deux prochaines décennies. Entre 2011 et 2030, celle-ci pourrait diminuer de 1,3 %, ce qui correspond à une baisse d'environ 1 100 personnes. La baisse effective ne débiterait qu'aux alentours des années 2020, période à partir de laquelle les sorties massives du marché du travail des générations nombreuses issues du baby-boom commenceraient à surpasser les entrées. Dans ces projections qui tiennent compte des réformes récentes, les taux d'activité

par âge sont de fait supérieurs à ceux observés actuellement, notamment pour les seniors.

Toutefois, le surplus du nombre d'actifs généré par ces réformes ne pourrait en aucun cas enrayer la chute du nombre d'actifs due au vieillissement des baby-boomers (même en élaborant des scénarios beaucoup plus optimistes).

L'arrondissement de Bar-le-Duc serait le plus touché. Il perdrait environ 3 500 actifs entre 2011 et 2030, soit plus d'un actif sur huit. Le réservoir de main-d'œuvre serait considérablement amoindri par un déficit migratoire et ne pourrait pas compenser les nombreux départs à la retraite à venir. En outre, contrairement aux deux autres arrondissements de la Meuse, de par son éloignement géographique celui de Bar-le-Duc ne pourrait pas bénéficier du rayonnement des pôles d'emploi de Nancy et de Metz, ni du travail frontalier. Forts de ces atouts, l'arrondissement de Verdun

verrait à l'inverse sa population active augmenter de 5 % (+ 1 850 actifs), et celui de Commercy de 3 % (+ 550 actifs).

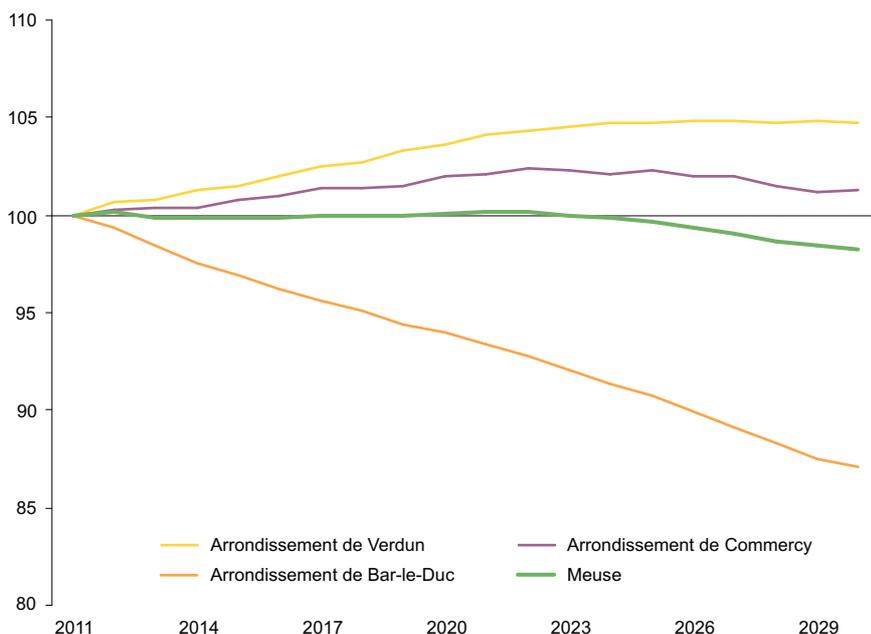
Plus d'un travailleur sur trois à la retraite en 2020

Plus d'un tiers des 64 000 personnes travaillant dans les zones d'emploi meusiennes en 2009 auront quitté définitivement le marché du travail d'ici 2020, ce qui représente plus de 21 500 départs. Ce taux est supérieur de plus d'un point à celui de la France métropolitaine (32 %). La raison tient principalement à une surreprésentation des actifs de 50 ans et plus (40 % dans la Meuse, 37 % en métropole). À cela s'ajoute le fait que les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux dans la Meuse. Ayant fait moins d'études et commencé à travailler plus jeunes, souvent dans des métiers pénibles, ils partiront probablement en retraite plus tôt.

Le secteur des services (3 100 cessations d'activité) et la fonction publique (2 200 cessations) regrouperaient près d'un quart de l'ensemble des départs se produisant sur la période. Dans les métiers de services, très féminisés et à la moyenne d'âge élevée, 43 % des travailleurs devraient quitter le marché du travail d'ici 2020, notamment les assistantes maternelles (47 % de départs), les agents d'entretien et les aides à domicile (46 %). Les métiers des industries de process seraient également fortement touchés, avec 1 300 départs (41 %). Dans les métiers de la banque, près de 500 personnes (45 %) cesseraient leur activité. La situation serait similaire dans les métiers du travail des matériaux souples, du bois et des industries graphiques. Dans les métiers où la main-d'œuvre est plus jeune, les taux de départs en retraite seraient moins importants. C'est le cas par exemple de l'hôtellerie-restauration (25 %), de l'informatique (27 %) et du commerce (30 %). Cette estimation du nombre de cessations d'activité ne permet toutefois pas de déduire un nombre de postes à pourvoir. Divers facteurs peuvent entraîner le non-remplacement d'un travailleur parti à la retraite : métier en crise ou en reconversion, gains de productivité, délocalisation de la production ...

6 Forte baisse à venir dans l'arrondissement de Bar-le-Duc

Évolution de la population active par arrondissement (indice base 100 en 2011)



Source : Insee, modèle Omphale, projections de population active

Projections de population active et simulation du nombre de départs en retraite

Les projections de population active reposent sur des hypothèses démographiques et de comportements d'activité. Dans un premier temps, une projection démographique est réalisée selon un scénario tendanciel : pour chaque arrondissement meusien, les taux de migration et la fécondité de 2007 sont maintenus sur la période de projection, les gains d'espérance de vie évoluent quant à eux parallèlement au scénario national (prolongeant les gains passés d'espérance de vie). Des taux d'activité par âge et sexe détaillés sont ensuite appliqués à cette projection. Il est possible d'isoler l'effet des taux d'activité et l'effet démographique.

L'estimation du nombre de cessations définitives d'activité s'appuie sur un modèle différent. Pour chaque travailleur recensé en 2009, on simule année après année s'il poursuit son activité ou se retire définitivement du marché du travail. Le départ ou maintien de l'acteur économique se fait en fonction de son âge, sexe, niveau de diplôme, régime de retraite et du contexte législatif (les dernières réformes sont intégrées). En répétant le processus jusqu'en 2020, on obtient une estimation du nombre des personnes présentes en 2009 qui auront quitté le marché du travail sur la période. Les résultats sont déclinés par âge, sexe et famille professionnelle (en 87 niveaux). Le modèle fait l'hypothèse que les individus ne changent pas de famille professionnelle et ne quittent pas la zone d'emploi où ils travaillent.